

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION

Arrondissement

févr-21

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 4

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,94		< 2	NFU
pH	7,50		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	274		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	13,58		< 25	°C
Chlore libre	0,07			mg/l
Chlore total	0,12			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en janvier 2021 :

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,087	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	<10		200	µg/l
Nickel	7	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	10,49	100		µg/l
4 HAP	<0,0005	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 et suivants.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Un paramètre (bactéries coliformes) non-conforme à la limite de qualité sur un point d'usage. Une analyse de recontrôle a été réalisée sur ce même point, présentant une valeur conforme. (Arrêté du 11 janvier 2007-annexe 1)

RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION

Arrondissement

févr-21

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 3

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,17		< 2	NFU
pH	7,37		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	389		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	11,43		< 25	°C
Chlore libre	0,08			mg/l
Chlore total	0,13			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en avril 2020 :

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,62	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	<10		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	9	10		µg/l
Somme THM	16,3	100		µg/l
4 HAP	<0,0005	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 et suivants.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique (Arrêté du 11 janvier 2007 - annexe 1)

RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION

Arrondissement

févr-21

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 9

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,19		< 2	NFU
pH	7,22		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	386		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	13,02		< 25	°C
Chlore libre	0,13			mg/l
Chlore total	0,18			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en février 2021 :

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,023	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	<10		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	9,97	100		µg/l
4 HAP	<0,0005	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 et suivants.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique (Arrêté du 11 janvier 2007 - annexe 1)

RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION

Arrondissement

févr-21

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 3

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,16		< 2	NFU
pH	7,50		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	368		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	10,83		< 25	°C
Chlore libre	0,12			mg/l
Chlore total	0,16			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en juin 2020 :

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,02	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	<10		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	15,07	100		µg/l
4 HAP	<0,0005	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 et suivants.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique (Arrêté du 11 janvier 2007 - annexe 1)

RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION

Arrondissement

févr-21

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 4

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,17		< 2	NFU
pH	7,50		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	375		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	11,75		< 25	°C
Chlore libre	0,14			mg/l
Chlore total	0,20			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en mars 2020 :

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,222	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	<10		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	17,1	100		µg/l
4 HAP	<0,005	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 et suivants.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique (Arrêté du 11 janvier 2007 - annexe 1)

RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION

Arrondissement

6

févr-21

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 4

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,15		< 2	NFU
pH	7,35		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	384		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	13,30		< 25	°C
Chlore libre	0,11			mg/l
Chlore total	0,14			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en février 2021 :

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,64	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	13		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	8,34	100		µg/l
4 HAP	<0,0005	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 et suivants.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique (Arrêté du 11 janvier 2007 - annexe 1)

RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION

Arrondissement

7

févr-21

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 7

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,18		< 2	NFU
pH	7,21		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	386		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	12,37		< 25	°C
Chlore libre	0,11			mg/l
Chlore total	0,20			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en novembre 2020 :

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,111	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	<10		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	10,88	100		µg/l
4 HAP	<0,0005	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 et suivants.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique (Arrêté du 11 janvier 2007 - annexe 1)

RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION

Arrondissement

févr-21

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 7

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,21		< 2	NFU
pH	7,24		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	379		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	12,51		< 25	°C
Chlore libre	0,10			mg/l
Chlore total	0,13			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en février 2021 :

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,075	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	<10		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	11,4	100		µg/l
4 HAP	<0,0005	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 et suivants.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique (Arrêté du 11 janvier 2007 - annexe 1)

RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION

Arrondissement

9

févr-21

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 4

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,25		< 2	NFU
pH	7,48		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	370		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	11,30		< 25	°C
Chlore libre	0,11			mg/l
Chlore total	0,12			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en février 2021 :

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,148	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	<10		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	10,5	100		µg/l
4 HAP	<0,0005	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 et suivants.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique (Arrêté du 11 janvier 2007 - annexe 1)

RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES